



DEMANDE DE VISA EGYPTE

Date de dernière mise à jour : 12.09.11

ATTENTION : L'obtention des visas à l'arrivée est supprimée – il faut impérativement l'obtenir avant le départ

	R ressortissants Français	R ressortissants Euro	Autres nationalités
Délai consulaire (Attention : prévoir en plus les délais d'acheminement)	Aucune livraison ne peut se faire après le retrait qui a lieu l'après midi	Aucune livraison ne peut se faire après le retrait qui a lieu PM	Aucune livraison ne peut se faire après le retrait qui a lieu l'après midi
Normal (pas d'urgence possible)	1 semaine	1 semaine (sauf pays de l'Est)	Pour certaines nationalités le délai peut aller jusqu'à 3 mois (Israël – Inde – Pakistan – pays de l'est – Sénégal – Madagascar – Libanais – Irak – Maroc – Tunisie – Algérie) sans aucune certitude d'obtenir le visa, la demande étant soumise aux autorités égyptiennes Aucun visa multiples entrées délivrées
Documents à fournir			
AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Bon de commande VSI x2 - Passeport original valable 6 mois au jour de la demande - 1 Formulaire de demande de visa - 2 photos couleurs sur fond blanc sans lunettes (une à coller l'autre à trombonner sur le formulaire) - 1 lettre de la société française 	Mêmes formalités que pour les Français + copie de carte de séjour sans carte de séjour le visa doit être obtenu dans le pays d'origine ou à l'arrivée (vérifier cette possibilité en fonction de la nationalité)	Mêmes formalités que pour les Français + Fiche de paie + Copie du livret de famille + Réservation d'hôtel + Copie de carte de séjour + Formulaire additionnel
EXPATRIATION	Faire demande de visa affaires Le visa se transforme ensuite en Egypte	Mêmes formalités que pour les Français + copie de carte de séjour impérative	
TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> - Bon de commande VSI x2 - Passeport original valable 6 mois au jour de la demande - 1 Formulaire de demande de visa - 2 photos couleurs sur 	Mêmes formalités que pour les Français + copie de carte de séjour. Sans carte de séjour le visa doit être obtenu dans le pays	Mêmes formalités que pour les Français + Fiche de paie + Copie du livret de famille + Réservation d'hôtel + Copie de carte de séjour + Formulaire additionnel

	fond blanc sans lunettes (une à coller l'autre à trombonner sur le formulaire - copie du billet d'avion	d'origine ou à l'arrivée (vérifier cette possibilité en fonction de la nationalité)	
TRANSIT	Le visa n'est pas requis si le transit est inférieur à 12h – sortir de l'aéroport est autorisé sauf pour certaines nationalités (entre autres : Afghanistan Iran – Liban – Philippines et Palestine)		
VISA DE SERVICE	- Passeport de service - Note verbale - Formulaire - 1 photo		
Infos enfants	Les enfants figurant sur le passeport des parents ont d'office le visa Les enfants ayant leurs propres passeports doivent constituer un dossier complet		
Validité du visa	90 jours à compter de la date de délivrance pour des séjours de 3 mois maximum Pas de visas multiples entrées pour les nationalités ayant besoin d'un accord		
Frais consulaires			
Tourisme une entrée	25.00 €		
Tourisme multiples entrées	32.00 €		
Affaires une entrée	40.00 €	Britannique : 95 €	Américain : 20 €
Affaires multiples entrées	60.00 €	Britannique : 155 €	
Prestations VSI	Tarif habituel (voir bon de commande)		
Informations complémentaires	Horaires d'ouverture du Consulat : 9h30 à 11h30 pour les dépôts 14h à 17h pour les retraits		

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsclients.com

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19
www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

